

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros

A R R E T E TEMPORAIRE

**Portant Autorisation de stationnement
d'un camion équipé d'un bras de grue
Sur le domaine Public**

Le Maire de Saint Quay Perros,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise ALT de Lannion, en date du 27 février 2024, sollicitant la commune de Saint-Quay-Perros, afin de stationner un camion équipé d'un bras de grue, 2 rue François Allain, derrière l'établissement LIDL, du 13 au 14 mars 2024

CONSIDERANT que la longueur du camion nécessite un empiètement sur le domaine public, du 13 au 14 mars 2024

A R R E T E

Article 1 : L'entreprise ALT est autorisée à faire stationner un camion sur le domaine public, au 2 rue François Allain, derrière l'établissement LIDL, du 13 au 14 mars 2024

Article 2 : Pendant toute la durée des travaux, la circulation piétonne sera réduite et une partie de la voirie sera occupée par le stationnement d'un camion

Article 3 : L'entreprise ALT est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire, accompagnée de l'arrêté d'autorisation de stationner sur une partie de la voirie

Article 4 : Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

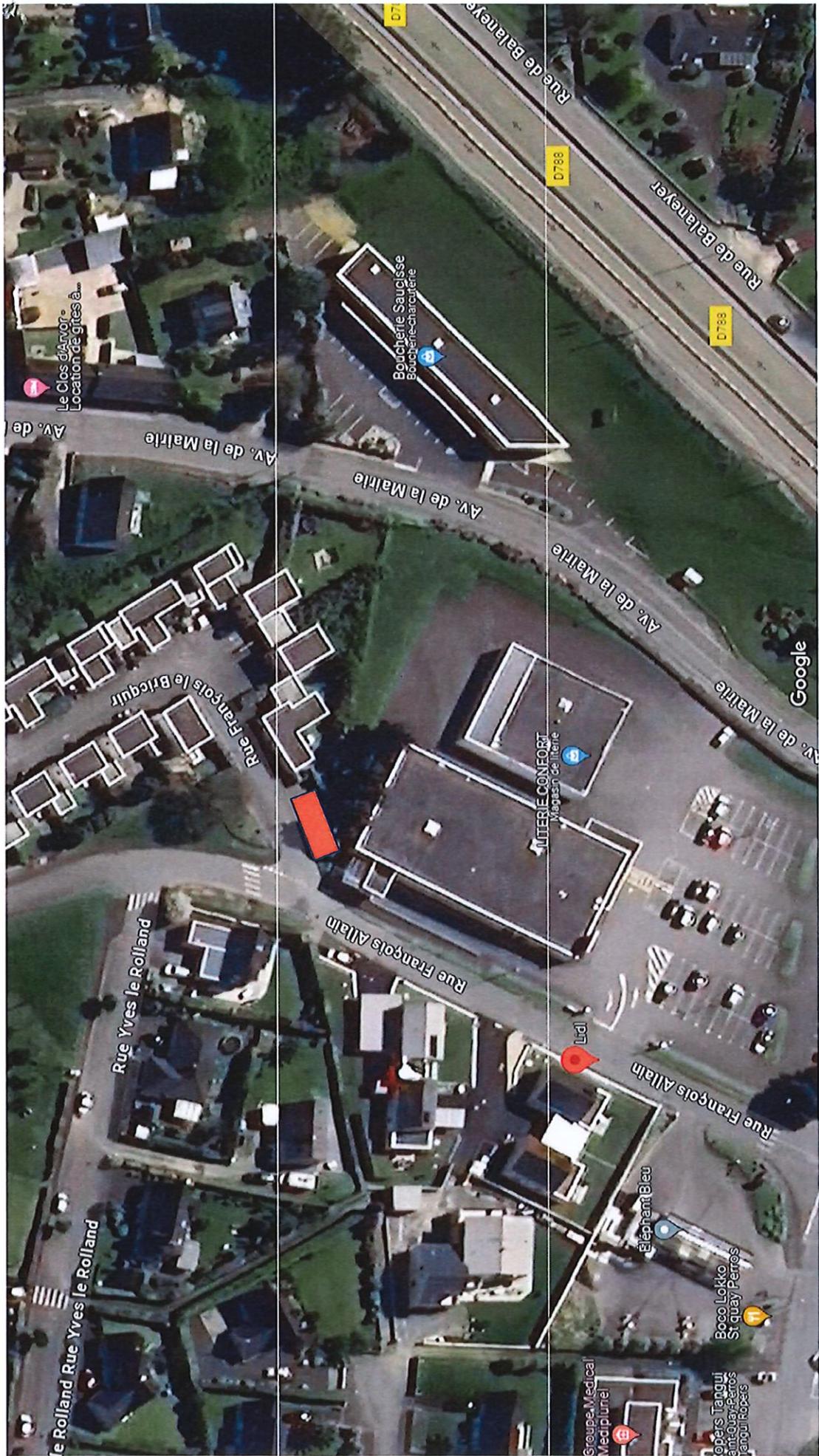
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros Guirec
- L'entreprise ALT

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 29 février 2024

Marcel LE BOZEC
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 29 février 2024





Positionnement de notre camion

